

Conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale du 12 juin 2021 du comité judo 13, nous avons l'honneur de vous présenter les conclusions du contrôle des comptes relatifs à l'exercice 2021, exercice de 12 mois courant du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Nous avons accompli nos travaux suivant les règles normales en matière de vérification comptable, à savoir, pointage des comptes, rapprochement entre pièces de base et écritures comptables, sondages sur pièces.

Nous avons vérifié :

- Le bilan totalisant 191 488 €
- Le compte de résultat, excédentaire de 8 810 €

Nous n'avons aucune observation à mentionner.

Ces constatations étant formulées, nous certifions que les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du COMITE 13 JUDO à la date du 31 décembre 2021.

Nous sommes donc favorables au passage au vote pour l'approbation des comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Nous sommes également favorables au passage au vote, afin de donner quitus au trésorier pour sa gestion financière et comptable.

M. DELLIHR

